

INAUGURATIONS DU SQUARE DE LA CITÉ DES ARTS « CHRISTINE BOUMEESTER » ET DU PARC SUZANNE BABUT

QUARTIER BOUTONNET - BEAUX-ARTS

Pour un habitant en zone urbaine, pouvoir accéder facilement à un espace végétalisé est une nécessité, c'est pourquoi la Ville de Montpellier en a fait une de ses priorités et s'est donnée comme ambition d'être une «ville-parc», maillée par de nombreux espaces verts. Elle se traduit notamment par le projet global d'accessibilité à la nature pour les Montpelliérains entre 10 et 20 minutes à pied de leur logement mais aussi pour les habitants de la Métropole grâce à une mobilité plus verte, à la fois sociale et solidaire avec notamment la Ligne 5. Actrice de cette politique engagée vers une mobilité zéro carbone, cette nouvelle ligne de tramway, traversera à horizon 2025, sur une diagonale de 16 kilomètres, la Métropole et ses quartiers en seulement 45 minutes. Elle desservira également de nombreux parcs ainsi que des laboratoires et centres de recherche, universités et entreprises dans le domaine biomédical ou agronomique : le parc Montcalm, le parc de Bagatelle, le parc Clemenceau, le jardin des Plantes et le Peyrou, le Parc du Lunaret - le Bois de Montmaur, le Cirad, l'IRD, Agropolis, le CNRS, le Pôle Chimie Balard, le CHRU, le Campus Créatif, les Universités Saint-Charles et Paul-Valéry.

Montpellier a également pour ambition de penser la «ville à hauteur d'enfants» où l'apprentissage dépasse le seul cadre scolaire, et se dessine dans tous les temps et tous les lieux grâce à la végétalisation des cours d'écoles, l'aménagement des parcs avec des espaces de jeu, la sécurisation des abords des écoles, les rues aux écoliers, etc. L'objectif est de permettre à chaque enfant de s'épanouir et de s'émanciper dans l'espace public.



« Montpellier a beaucoup grandi. Des quartiers neufs voient le jour avec une haute ambition de qualité de vie. Le temps est venu de rééquilibrer la ville, de prendre soin des quartiers existants, d'être à l'écoute des habitants pour repenser ensemble une ville à échelle humaine, des quartiers à vivre.

À l'occasion du « dimanche de respiration » organisé le 27 mars dernier, nombreux sont celles et ceux qui ont exprimé leur souhait de voir leur quartier apaisé et embelli, au bénéfice de la vie locale. L'ouverture au public du nouveau parc Suzanne Babut et du square « Christine Boumeester » en sont des symboles. C'est pour cela que nous lançons dès ce soir une concertation Beaux-Arts – Boutonnet qui s'inscrit dans la démarche et la dynamique quartiers apaisés.

L'ouverture de ce parc et du square répondent à une attente des associations et des habitants du quartier, et à notre volonté de donner accès à la nature. Nous avons mené de nombreux travaux. L'idée était de co-construire avec les habitantes et les habitants ce projet d'aménagement pour faire de Boutonnet et Beaux-Arts un quartier où il fait bon vivre et végétalisé où la nature retrouve sa place.

Montpellier affiche une politique forte de plantation dans ses rues, ses places ses espaces publics et ses nouveaux parcs. Montpellier est une ville verte et a vocation de devenir une ville-parc, notre patrimoine arboré est reconnu comme exceptionnel et nous devons contribuer à son développement, sa préservation et sa valorisation pour offrir une meilleure qualité de vie aux habitants, c'est tout le sens de notre plan de végétalisation de 50 000 arbres. »



Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

MONTPELLIER, UNE VILLE ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Acteur engagé dans la transition écologique, Montpellier poursuit ses actions en matière de transition écologique pour offrir aux Montpelliérains une ville plus verte, plus résiliente et ainsi développer la place de la nature en ville : plantation de 50 000 arbres d'ici à 2026, création de coulées vertes sur le Verdanson, rénovation de l'Aqueduc Saint-Clément, plantation massive d'arbres au Parc Montcalm sont autant d'exemples de l'ambition de la Ville de Montpellier à devenir une « ville-parc » maillée par de nombreux espaces verts, exemplaire en matière de transition écologique et de lutte contre les émissions de carbone.

I. PARC SUZANNE BABUT : UN NOUVEAU PARC POUR LES MONTEPELLIÉRAINS

Depuis le dimanche 27 mars, les Montpelliérains peuvent découvrir le nouveau parc Suzanne Babut situé à la jonction des quartiers du Boutonnet et des Beaux-Arts, au 36 rue Lakanal. Mis à disposition à la Ville par l'Etat depuis 2021, une restauration sur les éléments existants et de nouveaux aménagements ont été réalisés afin de l'ouvrir aux habitantes et habitants, en concertation avec les associations du quartier.

En bordure de la rue Lakanal, à la frontière des quartiers du Boutonnet et des Beaux-Arts, l'internat de la cité scolaire Françoise Combes dispose d'un parc arboré non utilisé et fermé au public. Les discussions menées avec l'Etat ont permis de sceller un accord avantageux en 2021 : la Ville de Montpellier récupère la gestion de cet espace vert de plus de 5 500m² pour une durée de 30 ans renouvelable, à titre gratuit.

5200
m²

Grâce à cette convention, ce parc est devenu un parc municipal, ouvert au public depuis le 27 mars 2022, après une série d'aménagements pour le sécuriser et l'embellir. Des concertations sont en cours avec les habitants pour définir certaines installations (jardin partagé, boudrome, espace pique-nique...). Avec ses grands arbres d'essences différentes (micocoulier, cèdre de l'Atlas, cèdre de l'Himalaya, ginkgo biloba, tilleul, noyer, frêne, platane..) et une importante surface ombragée, ce lieu bucolique constituera un îlot de fraîcheur appréciable pour les riverains des quartiers environnants, dans un lieu chargé d'histoire.

Anciennement nommé « parc de l'Aspirant Tastavin », il a changé de nom dès son ouverture devenant ainsi le parc « Suzanne Babut », rendant hommage à la résistante française protestante et évitant toute confusion avec son actuel homonyme, le parc Tastavin du quartier Lemasson.

SUZANNE BABUT

Figure de la résistance protestante pendant la Seconde Guerre mondiale et petite-fille du célèbre botaniste Emile Planchon, Suzanne Emilie Eugénie Planchon est née à Montpellier le 22 février 1887, dans la maison familiale du chemin de Nazareth et décédée à Nîmes en février 1978. Le 22 juin 1976, l'institut Yad Vashem de Jérusalem lui décerne le titre de Juste parmi les Nations.

A. UN PARC HISTORIQUE DU XIXE SIÈCLE

L'histoire de ce parc est liée à la construction d'une extension en 1852 de l'École Normale d'Institutrices, édifiée en 1846, sur un terrain jusque-là occupé par des jardins. Cet agrandissement accueille ensuite tour à tour un « Petit Lycée » (classes les plus jeunes du Lycée, parfois également appelé « Petit Collège »), un hôpital temporaire durant la Première Guerre mondiale, des sections militaires après la Seconde Guerre mondiale, avant l'installation définitive de l'Armée en 1954. Quelques années plus tard, la caserne sera nommée en hommage à l'Aspirant Tastavin, mort pour la France durant la Guerre d'Algérie.

Depuis 2010, les bâtiments ont à nouveau une vocation éducative avec l'implantation de la Cité Scolaire Française Combes (anciennement Internat d'Excellence).

Le parc conserve aujourd'hui nombre des caractéristiques des parcs paysagers de la période de la deuxième moitié du XIXe siècle : allées courbes bordées de pierres, plantations à l'anglaise, bassins, pavillons et grilles d'entrée. Certains documents mentionnent également la présence de puits et de galeries souterraines. Le site conserve en outre une trace symbolique de son occupation par l'Armée avec la présence d'un mât de drapeau sur une bute en gradins, face à l'entrée du parc



Archives Municipales de Montpellier-6Fi6, vers 1900 – Bâtiments du Petit Lycée depuis une allée du Parc



Archives Départementales de l'Hérault - 2FICP_02326_00001, vers 1900 – Entrée du Parc

B. DES TRAVAUX DE SÉCURISATION ET D'EMBELLISSEMENT

Suite à la mise à disposition de ce parc, la Ville de Montpellier a lancé un projet de travaux pour le sécuriser et l'embellir. Les associations de quartiers ont été concertées, afin de connaître l'avis des habitants des environs et leur besoin en matière d'aménagements.

Cet espace ayant conservé la plupart de ses caractéristiques d'origine, ces travaux interviennent dans le respect de ses attributs qui en font la qualité et un agrément pour les futurs usagers.

Les **murs de clôture**, très endommagés par des enduits réalisés au ciment, ont été entièrement décroûtés. Les **pierres** ont été rejointoyées et un enduit à pierres vues traditionnel à la chaux a été appliqué pour **assurer la protection des maçonneries**, tout en permettant leur bonne respiration.

La **séquence d'entrée du parc a été intégralement restaurée**. Certains piliers, trop endommagés, ont dû être **recrétés en pierre de taille**, à l'identique des éléments d'origine. Les **grilles** ont été réparées et repeintes et les calades du parvis ont été remises en valeur pour le rendre plus accueillant pour les promeneurs. Une **nouvelle entrée** a également été créée sur la **rue Turgot** dans l'esprit des portes d'enclos typiques de l'architecture des lieux. Elle permettra, à terme, la traversée du parc.

Les **allées** recouvertes en enrobé ont été décapées et traitées avec un **sable stabilisé**. Ce sont autant de surfaces qui ont été désimperméabilisées, pour une meilleure absorption des eaux de pluie.

Des **bancs en fonte et en bois**, dont les pieds représentent des cèpes de vigne **identiques aux bancs d'origine**, ont été installés le long des cheminements.

Le **patrimoine arboré**, composé de sujets remarquables, a fait l'objet d'une expertise pour sa mise en sécurité, puis d'une taille douce d'enlèvement du bois mort. Des plantations arbustives viendront embellir certaines parties du parc, notamment au niveau du bassin et des écoliers participeront ensuite au développement du patrimoine végétal du lieu, en venant y ajouter de nouvelles plantes.

L'ouverture au public de ce site exceptionnel, participe à la volonté municipale de faire de **Montpellier une ville-parc plus résiliente**.

Concernant l'aménagement et l'équipement du parc, une concertation avec les associations de quartier est en cours afin de connaître les besoins et les attentes des habitants. L'objectif est de dessiner de manière partagée les nouveaux aménagements du parc en se laissant le temps de le découvrir et d'observer les usages.

C. LE NOUVEAU PARC SUZANNE BABUT EN PHOTOS



© Ludovic Séverac/Montpellier3M



© Ludovic Séverac/Montpellier3M



© Ludovic Séverac/Montpellier3M



© Ludovic Séverac/Montpellier3M



© Ludovic Séverac/Montpellier3M

II. SQUARE DE LA CITÉ DES ARTS « CHRISTINE BOUMEESTER »



La Ville de Montpellier a l'ambition de devenir une « ville-parc » et s'est engagée pour permettre aux habitants de s'approprier leur commune et les espaces verts naturels qui la composent en leur offrant une ville plus verte et plus résiliente. Le square de la Cité des Arts « Christine Boumeester » a été aménagé par la SA3M et l'ensemble des aménagements s'élèvent à 490 000€ HT.

CHRISTINE BOUMEESTER

Artiste peintre abstraite et graveuse française d'origine hollandaise, elle est née à Batavia le 12 août 1904 et décédée à Paris le 10 janvier 1971. Passionnée par le dessin depuis son plus jeune âge, elle suit des cours de gravure de 1922 à 1924, à l'École des beaux-arts de La Haye et passe un diplôme de professeur de dessin en 1925. Sa première exposition personnelle a lieu à Amsterdam en 1935. Elle exposera ensuite ses œuvres dans de nombreuses galeries parisiennes. Avec son mari, Henri Goetz, elle a résisté au régime hitlérien.

A. UNE DIVERSIFICATION DE LA PALETTE VÉGÉTALE

D'une surface de 2 345m², le square de la Cité des Arts « Christine Boumeester » a été agrémenté par de nombreux aménagements et plantations depuis l'automne dernier.

2 345 m²

En supplément des arbres déjà existants sur le site (platanes, cèdres et tilleul), 27 nouveaux arbres d'essences différentes ont été plantés (micocoulier, arbres de Judée, oranger des Osages, Quercus suber, Pinus halepensis, etc.). Cette diversification a pour objectif d'adapter le patrimoine arboré au changement climatique, particulièrement marqué dans le sud de la France, en privilégiant la plantation d'espèces locales.

La diversification est l'une des premières réponses à de nombreux besoins ou contraintes. Elle permet de favoriser la résistance des arbres aux perturbations environnementales et aux maladies, de diminuer les risques allergiques pour les habitants mais aussi de favoriser la biodiversité et notamment la faune (création d'habitats, etc...).

Les différents types d'essences plantées dans le square « Christine Boumeester » :

Arbres tiges / existants - complétés



Tilia cordata, Tilleul à petites feuilles



Cedrus atlantica, Cèdre de l'Atlas



Platanus acerifolia, Platan à feuilles d'érables

Arbres tiges remarquables



Calix australis, Microcoulier / Caduc



Ginkgo biloba / Arbres aux 40 écus / Caduc



Cercis siliquastrum / Arbres de Judée / Caduc

Arbres cépés / multi-troncs remarquables



Acer monspessulanum / Erable de Montpellier / Caduc



Syringa vulgaris / Lilas blanc / Feuillage caduc



Jacaranda mimosiflora / Flamboyant bleu / Caduc



Koelreuteria paniculata / Sivoirier / Caduc



Mactera pomifera / Oranger des Osages / Caduc



Albastus unedo « Marina » / Arbousier / Persistant



Punica granatum / Grenadier / Persistant



Pinus pinea / Pin parasol / Persistant

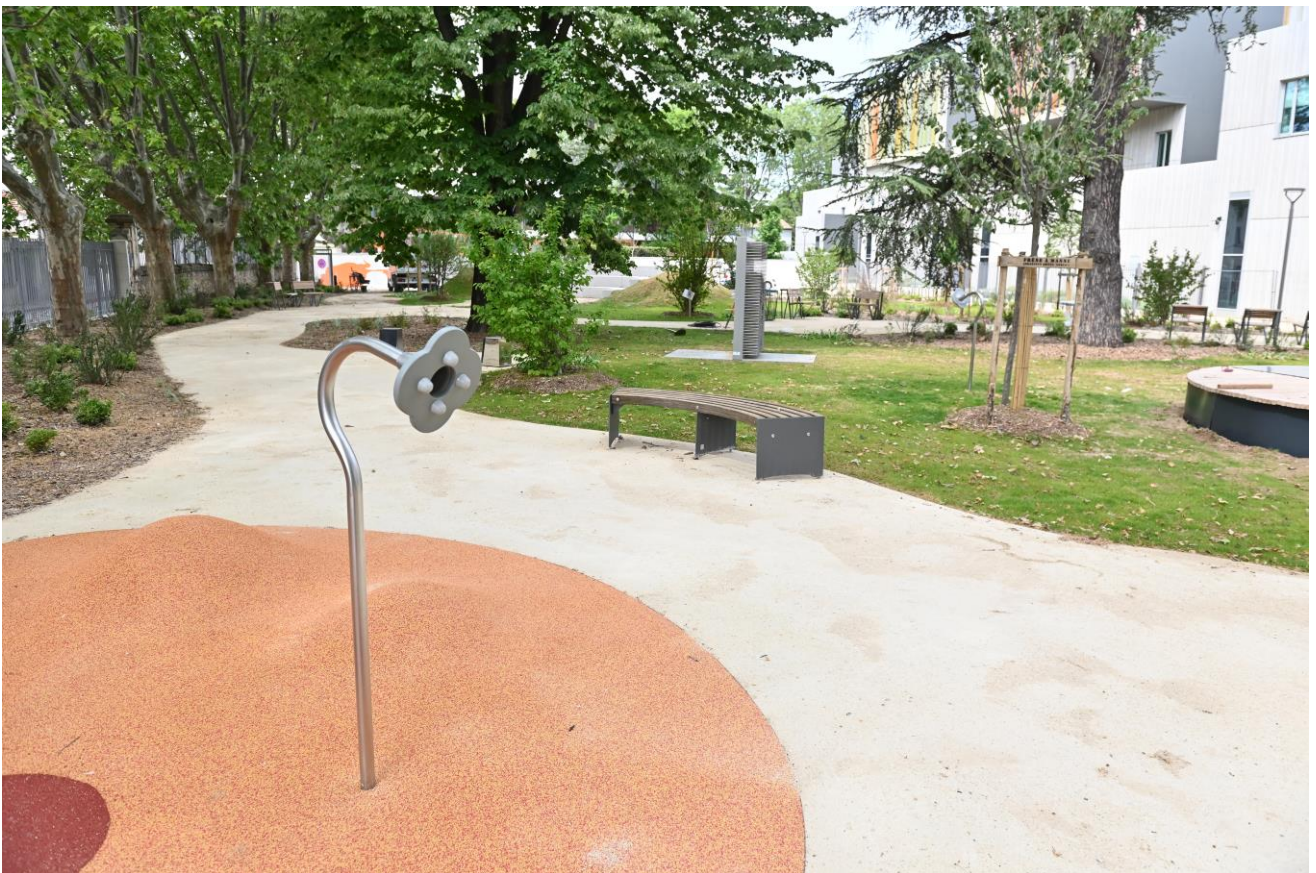
B. INSTALLATION DE JEUX ET MOBILIERS URBAINS

Le square a également été aménagé avec de nombreux équipements tels qu'un **théâtre de verdure** (une trentaine de places en gradin) avec une **scène d'expression équipée d'une borne foraine** pour des auditions en lien avec le conservatoire.

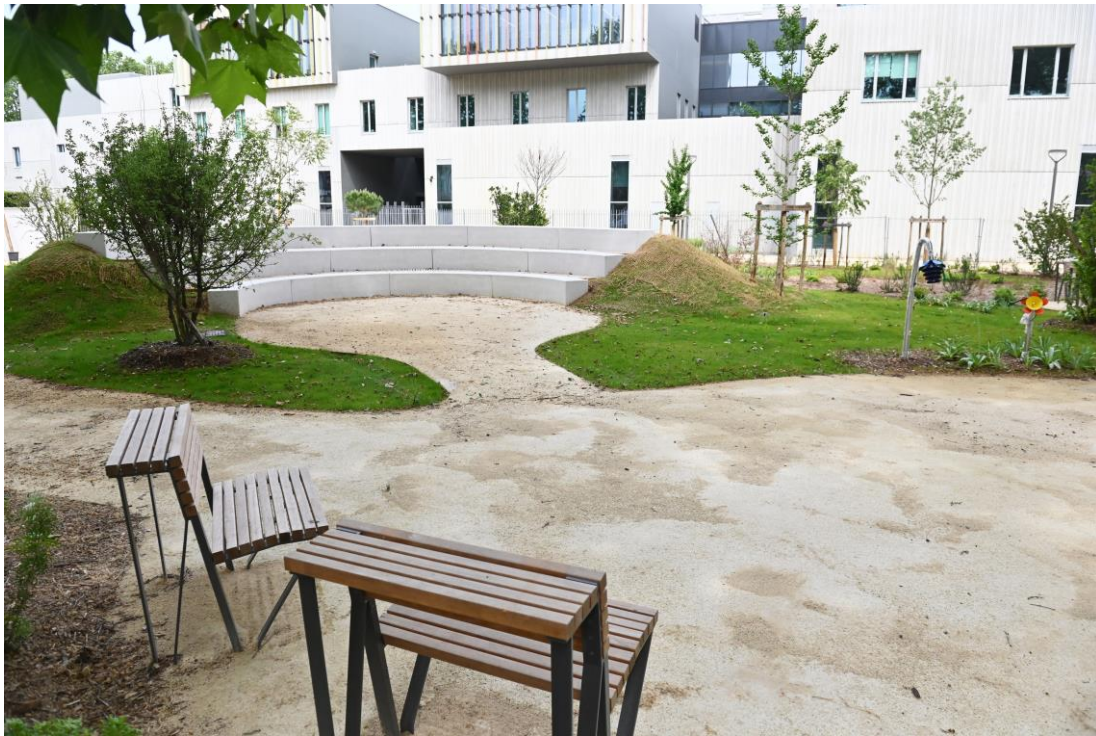
Un **mur d'expression et équipements** (poubelles dédiées et point d'eau) sur la thématique du street art a été également créé pour les graffeurs, ainsi qu'un **mur de clous** pour l'expression artistique libre et un **plateau en bois** pour l'expression corporelle libre.

Des **jeux** sur la thématique des percussions ont été mis en place : fleurs, xylophone, assise tambour, carillon mais aussi un tubophone et un trampoline.

Enfin des **bancs, sièges** ainsi qu'une **fontaine à boire** sont à disposition de tous dans le square avec un **espace de lecture** ombragé.



© Ludovic Séverac/Montpellier3M



© Ludovic Séverac/Montpellier3M



© Ludovic Séverac/Montpellier3M



@PresseMTP
newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse – Lucie MOUSSIERE
04 34 88 91 77
l.moussiere@montpellier3m.fr